

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES HAUTS DU PERCHE SEANCE du 25 MAI 2023**

Nombre en exercice : 31
Nombre de présents : 23
Nombre de votants : 28

Convocation du 15.05.2023
Affichage du 15.05.2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mai, s'est réuni le conseil communautaire des Hauts du Perche à la salle des fêtes de Beaulieu suite à la convocation du 15.05.2023, affichée le quinze mai 2023.

Etaient présents : M BAILLIF Christian, Mme BERGER Frédérique, M BLOTTIERE Philippe, M BOUTTIER Jean-Jacques, Mme CHAMERET Stéphanie, M COUDRAY Pascal, Mme DJENNADI-MENEGHINI Virginie, M Du LAC Jean-Vincent, M DUGUET Christian, Mme EDOU Bernadette, Mme ENCELIN Elyane, M GUILLET Denis, M HOULLE Pascal, Mme LALAOUNIS Danièle, M LE SECQ Emmanuel, M MICHEL-FLANDIN Patrice, M NAEL Jean-Marc, M ORY Gilles, M POIRIER Franck, Mme POUILLAIN Francine, Mme RADIGUET Angéline, Mme REVET Evelyne, M VIANDER Marcel.

Etaient absents-excusés : M ANQUETIL Dominique (donne pouvoir à Mme CHAMERET Stéphanie), Mme BRAULT Roselyne, M DESCHAMPS Michel, M GUEUGNON Jean-Edouard (donne pouvoir à M MICHEL-FLANDIN Patrice), M GUYOT Philippe (donne pouvoir à M BOUTTIER Jean-Jacques), M JUSZEZAK Jean-Claude (donne pouvoir à M HOULLE Pascal), Mme LEROY Céline, Mme SAUVANEIX Alexandra (donne pouvoir M POIRIER Franck).

Assistait également : M. LAMPERIERE Frédéric DGS, M. BRAMOULLE Bernard.

Monsieur GUILLET Denis est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023.05.106

PROJETS DU CLUB ADOS : APPEL A PROJET CAF « DEMARCHES INNOVANTES »

L'appel à projets Fonds Publics et Territoires

En complément de la Convention Territoriale Globale, la branche famille de la CAF organise un appel à projet afin de favoriser l'innovation et l'expérimentation pour réduire les inégalités sociales.

Les 6 axes d'intervention de l'appel à projet « Fonds Publics et Territoire » 2023 sont :

- Axe 1 : Accueil des enfants en situation de handicap dans les structures et services de droit commun ;
- Axe 2 : Accès des familles fragiles aux modes d'accueil petite enfance ;
- Axe 3 : Engagement et participation des enfants et des jeunes ;
- Axe 4 : Maintien et développement des équipements et services dans des territoires spécifiques ;
- Axe 5 : Soutien des établissements d'accueil du jeune enfant présentant des fragilités économiques ;
- Axe 6 : Appui aux démarches innovantes,

Pour l'année 2023, le pôle social mobilité enfance et jeunesse a répondu à cet appel à projet en déposant un dossier pour répondre à l'axe 6 : Appui aux démarches innovantes pour un montant total de 5 100,00€ TTC.

Cela se traduit par deux projets en direction des jeunes :

- ✓ Le besoin d'adrénaline chez l'adolescent / comment faire la part des choses entre fiction ou réalité ? pour les 12/17 ans = coût du projet : 2200,00€ / 640,00€ sollicités,
- ✓ Séjour en bord de mer pour les 12/17 ans = coût du projet : 2900,00€ / 870,00€ sollicités,

Une présentation détaillée de ces projets sera réalisée dans le cadre de la commission enfance jeunesse.

Les crédits ont été votés au BP 2023.

Les membres du conseil communautaire , après en avoir délibéré, décident à l'unanimité:

- **D'autoriser Monsieur le Président à solliciter les aides auprès de la CAF de l'Orne et à signer tout document s'y rapportant.**

Pour extrait certifié conforme

*Certifié exécutoire après réception en sous-préfecture, le
Et publication du*

**Le Président,
Emmanuel LE SECQ**

